

Documents sauvegardés



© 2025 SA Libération. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20250730-LI-202507300895984043

Nom de la source	Libération	Mercredi 30 juillet 2025
Type de source	Presse • Journaux	Libération
Périodicité	Quotidien	• p. 2,3,4,5
Couverture géographique	Nationale	• 3021 mots
Provenance	France	ÉVÈNEMENT



LOI DUPLOMB Les réseaux de la colère

Par MATHILDE ROCHE avec LILIAN ALEMAGNA, CHARLOTTE CHAFFANJON et ADÈLE PÉTRET

ÉVÈNEMENT

Quand on a perdu une bataille mais qu'on veut gagner la guerre, il faut savoir se reposer, retrouver des forces pour reprendre les armes. Alors, après des mois de lutte contre le projet de loi Duplomb, des semaines à mener campagne sur les réseaux et des heures dans l'hémicycle à regarder les députés débattre de ce texte qui la désespère pour finalement l'adopter, Sandy Olivar Calvo, chargée de campagne agriculture et alimentation chez Greenpeace, a pris des vacances. Une semaine entre potes au soleil, mi-juillet. Téléphone en mode avion, pour couper pour de vrai. Un franc succès, jusqu'au coup d'œil jeté pardessus l'épaule de son amie qui fait mollement défiler ses stories Instagram. «Fais voir ? !» Un «post» relayant une pétition contre la loi Duplomb est partagé par plusieurs de ses contacts, pas plus militants que l'amie en question. Elle frôle alors les 100 000 signatures. «J'ai halluciné de voir l'ampleur de ce qui était en train de se passer, sur un sujet sur lequel je bossais depuis six mois !» rit aujourd'hui l'activiste. Fin de la «digital detox», c'est reparti pour la lutte, boostée par cette mobilisation inespérée.

Plus de 2 millions de personnes – et le compteur continue de tourneront signé la pétition déposée le 10 juillet sur le site de l'Assemblée nationale, par une certaine Eléonore Pattery. En tant que «future professionnelle de la santé environnementale et de la responsabilité collective», cette étudiante de 23 ans demande l'abrogation «immédiate» de la loi Duplomb, qui abolit un ensemble de réglementations encadrant les agriculteurs, et réintroduit, entre autres, l'utilisation de deux pesticides délétères pour la biodiversité et potentiellement neurotoxiques. Une «aberration scientifique, éthique, environnementale et sanitaire», fustige la jeune femme, «une attaque frontale contre la santé publique, la biodiversité, la cohérence des politiques climatiques, la sécurité alimentaire et le bon sens». Son pamphlet pourrait devenir le texte le plus signé de France dans les jours à venir. Comment expliquer un tel élan citoyen ? Libération a tenté d'en retracer les origines.

RESPONSABILITÉ DES INFLUENCEURS En apparence, il y a d'abord l'implication de nombreux influenceurs sur les réseaux sociaux. La data ne ment pas : le compteur a commencé à s'affoler le 17 juillet, quand le média écologiste

Daniel Salmon (sénateur), EnjoyPhoenix (influenceuse), Thomas Gibert (maraîcher syndicaliste), Pierre-Michel Périnaud (médecin), Juju Fitcats (influenceuse), Julien Doré (chanteur), Marine Tondelier (secrétaire nationale des Ecologistes), Pierre Niney (comédien), Fleur Breteau (autrice activiste), Thomas Wagner (vulgarisateur scientifique), Sandy Olivar Calvo (chargée de campagne agriculture et alimentation à Greenpeace), Mathieu Courgeau (paysan activiste), Mathilde Caillard (militante écologiste), Philippe Grandcolas (chercheur au CNRS) et François Civil (comédien). DR

Bon Pote livre le lien de la pétition à ses 332 000 abonnés sur Instagram, qui la partagent à leur tour. A force de ricochets, elle fait un bond de 25 000 à 100 000 signatures en moins de vingt-quatre heures. «C'est à ça que servent les réseaux sociaux... quand on sait un peu s'en servir», résume humblement Thomas Wagner. Financier repent, le fondateur de Bon Pote s'est dévoué à la lutte contre le réchauffement climatique, Instagram et LinkedIn comme champs de bataille. Rompu, depuis cinq ans, à la vulgarisation scientifique en ligne, il sait apprivoiser l'algorithme pour faire exploser un sujet. La formule ?

«Interpeller les gros influenceurs et influenceuses mainstream.» Il incite ainsi

Documents sauvegardés

sa communauté à alerter les trois mastodontes de l'Internet français, soit Squeezie, Léna Situations, et le culturiste Tibo InShape, premier youtubeur de France. Si sa suprématie sur Internet l'a conduit à interviewer le Président, il n'est pourtant pas connu pour sa sensibilité bobo-écologique. «Je ne partage pas ses convictions, concède Thomas Wagner, mais la santé publique est un sujet sans couleur politique. Nous recevons des centaines de messages de soutien de personnes qui votent pour Macron ou Les Républicains et sont dégoûtés de ce retour en arrière sur l'écologie.» Pour le «Bon Pote», face à l'urgence climatique, ceux qui bénéficient d'une large audience ont d'autant plus de responsabilités.

Bien qu'ayant accusé réception, aucun membre de ce top 3 de l'influence ne se mouille. D'autres célébrités à plusieurs millions d'abonnés répondent pourtant présentes, comme les youtubeuses EnjoyPhoenix et Juju Fitcats (madame InShape dans la vraie vie, il y a donc de l'espoir), le chanteur Julien Doré ou les acteurs François Civil et Pierre Niney. Avec leur appui, la machine s'emballa. 200 000 signatures le vendredi, 500 000 signatures le samedi. Un palier décisif : la pétition peut désormais faire l'objet d'un débat à l'Assemblée à la rentrée. Les médias traditionnels embrayent, la barre du million est atteinte dans la soirée du dimanche 20 juillet, dix jours après sa création. Le lendemain, les Français sont 1 500 000 à avoir retrouvé leurs identifiants France Connect en plein été pour passer le fastidieux système de sécurité et signer la pétition en ligne.

Rançon du succès, les pro-Duplomb contre-attaquent. D'abord par une vague de cyberharcèlement contre ceux identifiés comme les principaux instigateurs

du texte, Eléonore Pattery en premier lieu, alors qu'elle est déjà traquée par une partie de la presse car elle refuse toute interview. Puis par une sale stratégie de sabotage : rien que le 21 juillet, onze nouvelles pétitions prétendument «contre» la loi sont créées sur le site de l'Assemblée nationale pour semer la confusion et diluer les ralliements. D'autres suivent. Malgré des arguments simplistes qui tiennent sur une seule ligne – quand il y en a – l'opération détourne plus de 30 000 signatures au total. Dans le même temps, la plateforme voit naître une dizaine d'«antipétition contre la loi Duplomb», de «pétition contre la pétition», et d'explicites textes de soutien, dont les mots-clés saturent les moteurs de recherche. Encore aujourd'hui, celle d'Eléonore Pattery n'apparaît pas dans les premiers résultats de Google... Et se noie parmi ses homonymes sur la plateforme gouvernementale. Résultat : sa progression patine après l'embrasement initial... Ce qui ne l'empêche pas d'atteindre les 2 millions de signatures lundi.

VULGARISATION SCIENTIFIQUE
«Pour autant, cette viralité n'est pas une étincelle qui prend soudain, estime Mathilde Caillard, «technoactiviste» connue en tant que «MC danse pour le climat», depuis ses chorégraphies virales en manif contre la dernière réforme des retraites. S'il y a un tel engouement citoyen, ce n'est pas par magie. Derrière, il y a un long travail associatif pour structurer la mobilisation, bien en amont du vote de la loi.» Elle met en garde contre le «mythe de Rosa Parks» : cette idée tenace que la ségrégation américaine aurait basculé en un jour sur un petit acte isolé et imprévu (s'asseoir à l'avant du bus), «alors que Rosa Parks faisait partie de réseaux militants organisés depuis des années, qui

avaient préparé son coup». Pour elle, invisibiliser le dur labeur des associations est le meilleur moyen de faire une lecture en surface de la situation.

Pour les associations environnementales opposées à la loi Duplomb, tout l'enjeu était d'informer les députés et, surtout, les obliger à se positionner. Avec cette évidence, comme dans chaque lutte : rien ne se fera sans les premiers concernés. «Cela nécessite de contacter et rassembler les familles de victimes [des pesticides], mais aussi de tendre la main aux syndicats agricoles, pour montrer que ce secteur n'est pas homogène», explique Sandy Olivar Calvo, de Greenpeace. Puis il faut sortir des cercles militants et réussir à mobiliser les citoyens pour interpeller massivement les politiques. C'est là que les créateurs de contenu, en relais d'influence, entrent en scène. «Pour informer nos communautés sur le sujet, puis faire la jonction et rediriger des forces vives vers les moyens d'action pensés par les assos, continue Mathilde Caillard. C'est elles qui sont sur le terrain depuis longtemps, c'est important de s'appuyer sur leurs stratégies politiques et tactiques si on veut être utiles en tant qu'influenceurs.»

Concrètement, à quoi ressemblent ces théories quasi guerrières sur nos écrans ? A des stories comme celle-ci une semaine avant le vote final à l'Assemblée : «Ok les amis, on a besoin de gens dans toute la France chauds pour se faire former sur le sujet par Générations futures et Greenpeace, et passer des appels.» En quelques heures, une centaine de bénévoles se lancent dans une grande «opération de phoning» dont l'objectif est de faire basculer les élus incertains. «On avait identifié 100 députés du bloc central qui pourraient voter contre, à convaincre un par un, retrace Sandy Olivar

Documents sauvegardés

Calvo. Et rien n'a plus d'impact que d'appeler directement la permanence téléphonique en tant que citoyen de la circonscription, donc en tant qu'électeur.» En parallèle, le dispositif «Shake [secoue] ton politique» est mis en place pour automatiser l'envoi de mails aux députés. «Il y a eu 300 000 messages envoyés – plus que lors de la loi sur les PFAS ! détaille Nadine Lauverjat, déléguée générale de Générations futures. Avec un pic au mois de mai, au moment de la motion de rejet.»

Cela prend aussi la forme de vidéos sur les dangers des pesticides pour la santé humaine, qui déferlent sur les réseaux le week-end précédant le vote, publiées par une trentaine d'influenceurs dont certains parlent pourtant peu de politique. En coulisses ? L'association On est prêt a organisé un week-end pour sensibiliser les créateurs de contenu volontaires, et les former pour qu'ils puissent à leur tour relayer les connaissances nécessaires à la compréhension du problème. Un travail de vulgarisation scientifique qui demande un temps considérable aux associations, qui s'appuient à leur tour sur la communauté savante. Un travail vain, pourrait-on penser lorsqu'on connaît l'issue. Car la loi Duplomb a été adoptée le 8 juillet, par 316 députés soit 56 % d'entre eux.

«Mais cela a créé une attente au sein de la société civile. Suite page 4

Suite de la page 3 Au moment où on perd, il y a une forte attention médiatique», décrypte encore Mathilde Caillard. La colère citoyenne est alors à quelques degrés de l'ébullition. Puis, «il y a eu la séquence avec Fleur Breteau dans l'hémicycle». Devenue figure de résistance contre l'agro-industrie et la loi Duplomb, la fondatrice du collectif Can-

cer colère avait été invitée par des élus du Front populaire à assister aux discussions le jour du vote. Encore une idée de Greenpeace ! «Il fallait des victimes du ravage des pesticides dans les tribunes, qu'ils se sentent comptables», explique Sandy Olivar Calvo. A l'issue du vote, Fleur Breteau n'a pas pu retenir un cri du cœur: «Vous êtes les alliés du cancer, et nous le ferons savoir !» Son intervention (plus longue en réalité) est capturée par une députée PS et postée dans la foulée par Mathilde Caillard, à ses côtés ce jour-là. La scène devient virale, la défaite comme coup de projecteur. «Je ne pensais pas que ce moment serait médiatisé, ni même enregistré, assure Fleur Breteau. Je n'avais même pas prévu de m'exprimer ! Mais je me suis dit que ce serait une faute de ne pas prendre la parole, et que j'étais la seule légitime pour le faire.» Une réaction spontanée face au «refus d'entendre» de la classe politique, alors qu'elle-même reçoit des témoignages de partout en France. «Je sentais que j'avais une responsabilité envers eux.» Si la boîte mail de son collectif était déjà pleine, elle explose après ce coup d'éclat. «Voir une femme sans cheveux, crâne chauve, sans sourcils, ça a saisi les gens, constate-telle. Cette image-là leur a permis de sortir de la honte d'être malade, de ne plus se sentir seuls, mais de s'unir dans la colère.»

Dans les mails de Fleur Breteau, dans les messages de Mathilde Caillard, sous les publications de Thomas Wagner, une seule question: qu'est-ce qu'on peut faire? Les initiatives individuelles émergent ici et là –la pétition d'Eléonore Pattery en est une. Dans cette séquence où les gens ne demandent qu'à se faire entendre, elle agit comme un catalyseur. Elle commence à circuler sur la boucle Whatsapp de l'opération phoning de Générations futures, où le nombre de

personnes a doublé pour avoisiner les 400 bénévoles autonomes. «Les gens se sont organisés pour la faire monter, pour rédiger des messages “type” à envoyer à ses proches, raconte Mathilde Caillard. Puis les influenceurs sont arrivés, et l'intervention de Bon Pote a encore augmenté la force de frappe.»

«AUCUN ARGUMENT À PART LEUR MÉPRIS» «L'autre moteur, c'est la question démocratique, les gens ont déjà l'impression de se faire avoir toute l'année et là, ils n'ont pas eu leur mot à dire», plaide Thomas Wagner. Si les enjeux mobilisateurs contre cette loi ne manquent pas d'un point de vue sanitaire et écologique, le sentiment d'un non-respect du processus démocratique a aussi pesé. Fleur Breteau confirme : «Beaucoup nous disent que la loi Duplomb a été la goutte d'eau. Nous priver de débats est non seulement scandaleux, mais c'est aussi un dénigrement de l'intelligence et du sens critique des Françaises et des Français.» Sentiment renforcé par les contre-vérités balancées sans rougir par les élus pro-Duplomb, à l'image d'une tribune signée dans le Figaro la semaine passée par Bruno Retailleau,

Laurent Wauquiez et François-Xavier Bellamy. Les ténors républicains décrivent les pétitionnaires comme «des militants extrémistes qui n'ont que faire de la légitimité de la représentation nationale, ni de l'autorité de la science», «des minorités organisées qui se prétendent légitimes pour imposer leur loi à la majorité». «Ils n'ont aucun argument à part leur mépris, dénonce la fondatrice de Cancer colère. Cela ne fait qu'approfondir la scission entre population et politiques».

Ironiquement, la story du compte de Bon Pote, qui a donné une visibilité ex-

Documents sauvegardés

ponentielle à la pétition, est elle aussi le produit d'une énième prise de paroles ignorée par le gouvernement. «J'avais vu passer un post de Gabriel Attal plein d'arguments fallacieux pour défendre la loi Duplomb, et j'ai décidé de faire appel à Philippe Grandcolas, directeur de recherches au CNRS, pour lui répondre, explique Thomas Wagner. J'ai donc cité une partie de l'entretien sous la publication de l'ancien Premier ministre... Et mon commentaire a été supprimé. Enervé par cette censure, j'ai publié l'entretien complet avec Grandcolas, et c'est dans les commentaires de ce post que des gens m'ont alerté sur l'existence de la pétition.»

Du côté de l'Elysée, c'est le déni. Malgré les chaînes de mails indignés qui «spamment», comme on dit au Château, les boîtes mail officielles, on veut croire à l'épiphénomène, qui finira par se tasser. «On regarde ça comme on regarde tous les mouvements qui traînent dans la société française, minore un proche conseiller du Président. Que ce soit “Bloquons tout” [lancé par d'anciens gilets jaunes appelant à “l'arrêt total du pays” le 10 septembre] ou “C'est Nicolas qui paie” [slogan anti-impôts aux relents racistes, populaire sur les réseaux, ndlr]...» Ou comment ramener la pétition au niveau d'un meme de la droitosphère... A son entourage, le Président fait savoir qu'il «connaît les chiffres», mais campe «sur une ligne de crête», soupesant «des mouvements légitimes et puissants et, de l'autre, la légitimité du Parlement».

Pas faute d'avoir interpellé directement Emmanuel Macron pour qu'il convoque un référendum sur ces questions, affirme Marine Tondelier, secrétaire nationale des Ecologistes, pour se donner le beau rôle. Mi-juin, en marge du sommet des

océans à Nice, elle le voit au loin dans une marée humaine et «au culot, je lui propose de poser la question aux Français». Elle insiste quelques jours plus tard par SMS. Réponse : il dit qu'il va regarder. Smiley présidentiel. Puis plus rien. Le jour de la flambée de signatures, la verte est en pleine dégustation de... fromages, dans la Drôme, dans la circo d'une de ses députés. Elle revendique néanmoins avoir œuvré en coulisses à ce succès citoyen. Comment ? «Secret de fabrication», répond Tondelier dans une pirouette. «Depuis plusieurs semaines j'annonçais qu'il allait y avoir un backlash au backlash», assure la patronne des verts.

Sauf qu'il arrive bien tard pour faire dérailler une loi déjà adoptée. Illustration parfaite de la désynchronisation entre tempo politique et soubresauts citoyens. «Du côté des parlementaires, ce n'est pas vrai qu'on est restés sans voix, mais on a été très peu relayés là-dessus dans les médias», se défend aussi le sénateur écologiste d'Ille-et-Vilaine, Daniel Salmon, rappelant que plusieurs élus ont rejoint les manifestations organisées par les ONG et la Confédération paysanne devant l'Assemblée le jour du vote. On peut le comprendre autrement : «Le fait qu'Éléonore Pattery ne soit rattachée à aucun parti ou ONG a, au contraire, sûrement aidé pour rassembler et récolter des signatures à gauche comme à droite», analyse Thomas Wagner.

«NOUVELLE IMPULSION» «C'était inespéré pour relancer le débat», sourit au bout du fil le docteur Pierre-Michel Périnaud, président de l'association Alertes des médecins contre les pesticides. «On était un peu dépités de cette lutte qui s'est terminée en eau de boudin», reconnaît Thomas Gibert, l'un des trois porte-parole de la Confédéra-

tion paysanne, depuis le Limousin. «On a eu l'impression de prêcher dans le désert mais maintenant que ça remonte, on voit bien que l'on était dans le vrai. Ça fait chaud au cœur», confie-t-il. Et tant pis pour le timing, les associations veulent croire que les dés ne sont pas déjà jetés. «C'est mieux que ça arrive maintenant que pas du tout. On voit bien que ça donne une nouvelle impulsion», assure Mathieu Courgeau, porte-parole du collectif Nourrir. Les sociétés savantes, médicales et scientifiques ont même pris le train en marche, avec une pétition dans le Monde, appelant à une censure de la loi par le Conseil constitutionnel, qui doit l'examiner le 7 août. Mais pour les anti-loi Duplomb de la première heure, pas question de se contenter de cet horizon. «La pétition dénonce les effets de la loi sur l'environnement et la santé mais cette loi symbolise avant tout l'avènement d'un nouveau monde agricole qui se passerait bien des paysans et paysannes, et c'est sur ça qu'il faudra se mobiliser dans le futur», alerte Thomas Gibert. La lutte, sur les réseaux comme dans les champs, ne fait que commencer. •

«S'il y a un tel engouement citoyen, ce n'est pas par magie. Derrière, il y a un long travail associatif pour structurer la mobilisation bien en amont du vote de la loi.» Mathilde Caillard activiste «Beaucoup nous disent que la loi Duplomb a été la goutte d'eau. Nous priver de débats est un dénigrement de l'intelligence et du sens critique des Français.» Fleur Breteau autrice activiste

Illustration(s) :

Le sénateur LR Laurent Duplomb, à Saint-Paulien (Haute-Loire), le 23 juin, PHOTO MARIE JULLIARD

Documents sauvegardés